



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Chartrons / Grand Parc / Jardin Public

Mardi 23 mai 2023, Halle des Chartrons



Étaient présents :

- Bernard Blanc, Maire adjoint du quartier Chartrons-Grand Parc-Jardin Public
- Tiphaine Ardouin, adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Stéphane Pfeiffer, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Didier Jeanjean, adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Guillaume Mangane, secrétaire général, Mairie de Bordeaux
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux

132 habitants et habitantes

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
INFORMATION : GRAND DIALOGUE CITOYEN	5
NATURE EN VILLE.....	6
Présentation.....	6
Temps d'échanges : Comment ensemble développer la nature dans le quartier ?	6
HABITAT	8
Présentation.....	8
Temps d'échanges : Locataires, propriétaires, tous concernés par les dispositifs et programmes.....	8
ACTUALITE DU QUARTIER.....	10

INTRODUCTION

Bernard Blanc remercie les participants et les membres du conseil municipal présents.

Il indique que la place des Chartrons sera piétonnisée et replacée dans son contexte historique. Elle proposera des commerces de proximité et favorisera la vie sociale et culturelle des habitants, perpétuant ainsi sa longue histoire et sa vocation d'accueil et d'entraide.

Bernard Blanc retrace la riche histoire de la place, avant d'assurer qu'il n'est pas question qu'elle soit dévolue au consumérisme, mais qu'il faut y conjuguer qualité de vie et dynamisme commercial et touristique.

Les habitantes et habitants seront bien entendu impliqués dans ces travaux.

Bernard Blanc rappelle ensuite les différentes permanences :

- la sienne se tient le jeudi de 17 h à 19 h
- celle du Territoire zéro chômeur sur rendez-vous
- celle de l'écrivain public le vendredi sur rendez-vous
- celle des conseillers numériques le mercredi de 9 h à 12 h 30

Guillaume Mangane précise que la mairie dispose de salles de réunion.

Bernard Blanc ajoute que la mairie assure également le service d'état civil.

INFORMATION : GRAND DIALOGUE CITOYEN

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective, explique que le Grand Dialogue, organisé de février 2023 à février 2024, porte sur l'urgence climatique.

Dans un premier temps, les habitants pourront déposer leurs contributions sur la plateforme participative.

100 citoyens bordelais seront ensuite tirés au sort pour participer à une convention citoyenne d'octobre 2023 à janvier 2024.

Enfin, des ateliers d'échange seront organisés début 2024 pour déterminer comment s'adapter ou lutter contre les effets du changement climatique.

Les habitants volontaires pour participer au tirage au sort peuvent se faire connaître sur le site participation.bordeaux.fr, qui regroupe toutes les informations sur le projet.

NATURE EN VILLE

Présentation

Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés, souligne que la délégation qu'il coordonne travaille à la fois sur les mobilités et la nature en ville, deux sujets fondamentaux pour faire face aux urgences climatiques.

L'engagement de la mairie est que tous les habitants disposent dans trois ans d'un espace ombragé et frais à moins de 10 minutes à pied. Par ailleurs, la trame verte crée des couloirs de biodiversité dans lesquels la faune et la flore peuvent se développer. Tous les projets sont examinés en regard de ces deux objectifs et cela détermine leur priorité.

La démarche Bordeaux Grandeur Nature s'articule autour de quatre axes.

1. Protéger

45 hectares ont été sauvés sur le site de la Jallère, ainsi qu'un bois rive droite.

2. Renouveler/planter

Des arbres sont replantés sur les boulevards.

La rue Notre-Dame est un bel exemple de mise en œuvre du permis de végétaliser. Les habitants pourront creuser plusieurs fosses devant chez eux et des collectifs d'habitants pourront également végétaliser leur rue.

Le permis de végétaliser sera accessible aux commerçants dans quelques semaines.

3. Participer

Le recensement des arbres du domaine privé a permis de protéger 180 arbres.

4. Innover

La brumisation n'est pas une solution, mais il faut pouvoir la proposer aux habitants pour s'adapter aux futures canicules.

L'eau deviendra une ressource rare : il faudra recourir aux forages, utiliser l'eau de la Garonne et assurer une gestion différenciée de l'arrosage des parcs. Les essences d'arbres devront respecter la biodiversité.

- Rue Barreyre : 5 arbres ont été plantés en pleine terre, ce qui contribue à rafraîchir l'atmosphère.
- 8 arbres ont été plantés et une place créée rue de Tivoli. Une placette sera aménagée devant la boulangerie Antone.
- Des arbres fruitiers ont été plantés dans le jardin de la Grenouillère.
- Un projet est en cours pour la place Henri-Barkhausen et la placette Lavoisier-Laroche.
- Un aménagement cyclable est prévu rue David-Johnston et rue de la Course. Bernard Blanc ajoute que les suggestions émises par les habitants lors de la réunion du 6 juillet seront prises en compte. Le projet sera présenté lors d'une prochaine réunion.

Didier Jeanjean ajoute que les trois circulaires de Bordeaux seront examinées à l'aune des engagements de la mairie. La place des Chartrons sera traitée dans le même esprit.

Temps d'échanges : Comment ensemble développer la nature dans le quartier ?

Place des Mitchell

« Il ne reste que six chaises, un potelet manque, les arbres ne sont pas taillés. Il faut entretenir ce qui existe avant d'entreprendre des travaux importants. »

Bernard Blanc indique que la borne sera réparée. Il prend note que des chaises manquent.

Rue Camille-Gordard

« La rue Camille Godard demeure très minérale. »

Didier Jeanjean estime que le constat est juste, mais il explique que le fond d'investissement communal est clôturé jusqu'à la fin du mandat.

Placette rue du Lavoir

« Le projet n'a pas commencé. »

Didier Jeanjean indique que les travaux de réseau seront bientôt suivis des autres travaux. Un revêtement plus respectueux de l'environnement est testé sur les trottoirs.

Rue Poyenne

« La rue sera-t-elle rénovée ? »

Didier Jeanjean explique que cette rue sera inscrite dans un prochain plan de restructuration du quartier.

Cours du Médoc

« Une concertation est-elle prévue pour un éventuel réaménagement de ce cours ? »

Le projet sera concerté à l'usage, dans le cadre de l'urbanisme pragmatique.

Rue Barreyre

« Le projet de construction d'un immeuble partagé prévoit-il l'implantation d'un jardin ? »

Bernard Blanc répond qu'un jardin public et un jardin partagé seront aménagés.

Rue des Frères-Portmann

« Il faut ralentir les voitures et les empêcher de monter sur les trottoirs. »

Ces rues bénéficieront d'une pacification, dans le cadre de la gestion du stationnement, des feux, etc.

Bois de Bordeaux

« Un projet est-il programmé ? »

Didier Jeanjean répond que sa restructuration est à l'étude. Deux ponts ont été reconstruits et l'ancien parking du parc floral sera entièrement débitumé (14.000 m²) et transformé en parc canin.

Moustiques

« La plantation d'arbres bénéficie aux moustiques et notamment aux moustiques-tigres. »

Didier Jeanjean explique que les plantations en pleine terre atténuent les rigoles. L'arrosage est limité autant que possible. Les moustiques sont un effet du dérèglement climatique contre lequel la ville de Bordeaux lutte et auquel il faudra s'adapter.

Rats

« Ils sont de plus en plus nombreux au Grand-Parc et de plus en plus gros. »

Didier Jeanjean indique que la ville met en œuvre les outils de lutte et rappelle que les rats sont présents en milieu urbain depuis des siècles.

Bernard Blanc ajoute que la concertation est permanente avec les bailleurs sociaux.

HABITAT

Présentation

Stéphane Pfeiffer, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire, rappelle les difficultés de logement à Bordeaux. La politique du logement de la mairie se décline en trois axes : loger, réhabiliter et accompagner.

Le projet de rénovation du Grand Parc entend accroître la mixité sociale, avec notamment une offre de logements libres.

Par ailleurs, l'augmentation des prix depuis la LGV rend la régulation indispensable. Pour autant, la moitié des nouveaux habitants de Bordeaux y étaient déjà présents (jeunes et familles monoparentales, par exemple).

Deux dispositifs ont été déployés dans le cadre de la régulation :

- L'encadrement des loyers : depuis juillet 2022, le loyer de référence déterminé par l'observatoire local des loyers doit limiter la hausse des loyers. <https://www.bordeaux.fr/p150854/proprietaire-ou-locataire-encadrement-des-loyers>
- Le permis de louer permet de lutter contre les logements insalubres. Pour limiter le nombre de refus, un travail est entrepris avec les propriétaires. <https://www.bordeaux.fr/p149420/demarches-permis-de-louer>

En outre, le label Bâtiment frugal optimise le foncier disponible, pour notamment permettre l'ouverture de jardins publics.

- Enfin, le guichet France Rénov donne accès aux aides à la réhabilitation pour lutter contre l'habitat indigne. https://www.bordeaux.fr/ebx/pgPresStand8.psml?_nfpb=true&_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=39674
- <https://marenov.bordeaux-metropole.fr/>

Temps d'échanges : Locataires, propriétaires, tous concernés par les dispositifs et programmes

Ressources en eau

« Les ressources en eau potable sont-elles suffisantes par rapport aux nouvelles constructions ? »

Stéphane Pfeiffer assure que les réseaux sont adaptés par rapport à l'accroissement de la population. Par ailleurs, les promoteurs sont incités à étudier la gestion de l'eau, afin de ne pas utiliser d'eau potable pour les chasses d'eau.

Locations touristiques

« Elles contribuent aux difficultés de logement, je m'étonne que vous ne les ayez pas mentionnées. »

Stéphane Pfeiffer rappelle l'obligation de créer un autre logement lors de la mise en ligne d'une location. Les annonces ont diminué depuis le Covid-19 et la durée de location a été limitée à 120 jours. www.bordeaux.fr/p125610/meubles-de-tourisme

Circulation et parking dans le quartier du Grand-Parc

« L'alternance de priorités à droite et de cédez le passage est incohérente. En outre, le stationnement gratuit attire un grand nombre de véhicules et les résidents n'ont plus de place. La mutualisation des parkings est un échec. Enfin, il existe des ateliers de mécanique sauvages. »

Bernard Blanc explique que le stationnement devrait devenir payant d'ici la fin de l'année.

Didier Jeanjean invite les habitants du Grand Parc à renouveler leurs demandes à propos du stationnement. Il précise que la tarification solidaire du stationnement ~~du Grand Parc~~ est à l'étude.

Citiz

« Des emplacements sont-ils prévus pour les véhicules d'autopartage ? »

Didier Jeanjean estime que pour développer l'autopartage il faut développer des stationnements dédiés, la ville de Bordeaux multiplie par 4 cette offre.

Incité

« Quelle est la politique de cet organisme ? »

Stéphane Pfeiffer répond qu'Incité a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne dans le centre ancien, par le biais de l'identification des logements concernés, de la préemption et de la lutte contre la spéculation.

Rue Laroche

« Qu'est-ce qui est prévu après le départ des compagnons du Devoir ? »

Bernard Blanc répond que le lieu accueillera une école scientifique supérieure privée des logements étudiants et un espace ouvert à tous pour rejoindre la rue David-Johnston.

ACTUALITE DU QUARTIER

Le bal des pompiers aura lieu les 13 et 14 juillet au Hangar 14 et le World Clean Up Day (nettoyage du quartier) le 15 septembre.

Le tour de France passera place des Quinconces le 7 juillet. Des animations seront proposées à la mairie de quartier du Grand Parc la semaine précédente.

Le festival Un été au Grand Parc se déroulera du 5 au 21 juillet. Un chantier participatif permettra aux habitants de préparer ce festival.

Une seconde collecte du bac de tri sera organisée le vendredi dans le quartier des Chartrons.

L'enquête publique sur le forage du puits de géothermie dure jusqu'au 20 juin à la mairie de quartier. Les habitants peuvent consulter le dossier et laisser leurs remarques sur un registre.

Le guide *Cultivons notre santé* est une enquête sur la connaissance des actions de la mairie et sur le sentiment des Bordelaises et Bordelais sur leur santé.

Le parlement mobile sera présent le 28 juin dans le Jardin Public.

Enfin, les Bordelaises et Bordelais peuvent solliciter le médiateur municipal.